

BIOT

APPARTENAIT AUX TEMPLIERS
1247. PLUS TARD AUX CHEVALIERS
DE MALTE. LE 29 MARS 1470 LE
ROI RENÉ CONCEDE À ANTOINE
ARDISSON ET ALUCAS HENRICI
LA RIVIÈRE DE GÈNES. EXISTAIT
POUR EUX LE DROIT D'HABITER BLOT
L'ÉVÊQUE D. GRASSE AMENA D'ANCE
HÉRITAGE 48 FAMILLE D'ORIGINE GÉNOISE

VILLA JOURDAN

13. AVRIL 1848